

hannut actu

N° 165 - NOVEMBRE 2023
Bulletin communal

→ ACTUALITÉ

SOMMAIRE

Page 1

- Bal du Bourgmestre
- Fêtes de fin d'année à Hannut

Page 2

- Réparation des nids de poule
- Plantation de haie
- Attention aux chutes
- Les dangers des intempéries
- Eppardage hivernal
- Fédération Nationale des combattants

Page 3

- Places aux enfants
- Gouter des pensionnés
- Marché de Noël à Düsseldorf
- Rappel du Règlement Général de Police

Page 4

- Agenda

Imprimé sur papier recyclé

Marché couvert 18 novembre 2023

Bal du Bourgmestre

Manu Douette

Programme de la soirée

21h30 / Orchestre
PACIFIC REVIVAL

23h30 / Djs locaux
Pitoux
Flo
Jelly Bean
LSM

Entrée 10€

Prévente 8€

Disponible à l'administration communale,
à l'académie, à l'office du tourisme et
dans les commerces horeca de la grand place

 Paiement par bancontact possible

Entrée gratuite pour les personnes
fêtant leurs 18 ans en 2023



Venez fêter et célébrer les fêtes de fin d'année à Hannut !

Comme chaque année, les plaisirs des fêtes de Noël seront présents en nombre à Hannut durant le mois de décembre. **Animations pour enfants, patinoire, restaurations, cadeaux de Noël...** il y en aura pour tous les goûts et pour tous les âges ! La Ville de Hannut, la Gestion Centre-Ville, l'Union des Commerçants Hannutois et l'HORECA unissent leur force pour vous offrir un programme varié à l'occasion des fêtes. Que ce soit pour les divertissements, les achats, le plaisir ou les dégustations, toutes les raisons seront bonnes de se rassembler à Hannut durant le mois de décembre.

Le lancement des festivités et des illuminations sont prévues le 1er décembre à 18h.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur les différentes pages Facebook et sur www.hannut.be

Grand Place - du 1/12 au 7/01

Patinoire

Grand-Place - du 1/12 au 7/01

Plaza Winter

Marché couvert - 1, 2 et 3 décembre

Marché de Noël

Centre ville - 2/12

Saint Nicolas

Commerces ouverts le 17 et 24/12

Shopping

Centre ville - 17/12

Père Noël



Bonne lecture !



Réparation des nids de poule



Réparer un nid de poule est un processus qui nécessite de l'attention, des compétences et des conditions spécifiques. Il est, par exemple, essentiel de choisir dans la mesure du possible une journée où il ne pleut pas, car l'eau peut entraver le processus de réparation et affecter la qualité du travail. Il en va de même avec les périodes de gel.

Les étapes clés d'une réparation d'un nid de poule sont les suivantes :

- Sécurité : La zone autour du nid de poule est sécurisée pour le travail avec des cônes ou des panneaux de signalisation pour avertir les conducteurs de la zone de travail.
- Préparation : La zone du nid de poule doit être soigneusement nettoyée en éliminant les débris, les gravats, et en balayant la surface pour la rendre propre.
- Remplissage : Le nid de poule est rempli avec de l'asphalte à froid.
- Compactage : L'asphalte à froid est compacté avec un petit rouleau de route.
- Finition : La surface est lissée pour qu'elle soit uniforme et s'harmonise avec la chaussée environnante.
- Séchage : L'asphalte doit sécher conformément aux recommandations du fabricant.

Il est important d'également noter que contrairement aux idées reçues, l'utilisation du tarmac à chaud pour réparer un nid de poule est compliquée pour les raisons suivantes :

- Disponibilité : Durant la majorité de l'hiver, les centrales à asphalte sont fermées.
- Logistique : Quand un camion est envoyé chercher du tarmac à chaud, il est préférable et plus efficace qu'il revienne chargé. Pour utiliser le matériau, cela équivaldrait à réparer des dizaines de nids de poule en l'espace de quelques heures avant que le tarmac ne refroidisse. Ce n'est évidemment pas possible dans la pratique.
- Taille du nid de poule : Les nids de poule plus petits et moins profonds peuvent être réparés efficacement avec des matériaux à froid.

En bref, il n'est donc pas possible de réaliser les réparations de nids de poule à n'importe quel moment, ceux-ci devant être réfléchis et planifiés en amont, afin de rassembler toutes les conditions nécessaires à une réparation efficace.

ET SI VOUS PLANTIEZ UNE HAIE ?

Saviez-vous que la haie rend une série de services à nos écosystèmes ? Elle abrite et nourrit oiseaux, insectes et mammifères, elle protège du vent et du soleil, elle nourrit les gourmands de ses petits fruits et attire les auxiliaires de cultures. La haie rend le paysage plus harmonieux et est un véritable refuge de biodiversité. Véritable protectrice de nos sols, la haie en augmente la fertilité, protège le terrain des coulées de boues...

Un dispositif de génie contre les inondations

Lorsque la pluie tombe abondamment au sol, les tiges et troncs que composent la haie forment une véritable barrière filtrante. Ils retiennent une partie des sédiments riches en matières fertiles et les empêchent d'être emportés par les eaux de surface : c'est la fonction anti-érosive de la haie. Elle joue également un rôle hydraulique en gardant de façon temporaire une partie de l'eau de ruissellement. Par ses racines, la haie aide l'eau pluviale à s'infiltrer dans le sol. Elle aide ainsi le sol à réguler le débit du ruissellement, réduisant les inondations et le risque de coulées de boues sur les terrains inclinés. Dans un contexte de dérèglement climatique, on sait maintenant combien ces fonctions de la haie peuvent être précieuses.

Une subvention et des conseils pour vous aider

La Région wallonne subsidie la plantation de haies vives, de taillis linéaires, de vergers et d'alignements d'arbres ainsi que l'entretien des arbres têtards. Vous avez besoin d'aide pour votre projet ? N'hésitez pas à contacter les Conseil'Haie (081/64 96 40 - citoyen@faune-biotopes.be). Retrouvez toutes les informations utiles sur <https://yesweplant.wallonie.be/>.

Journée de l'Arbre 2023

Une série d'essences pouvant être plantées dans une haie seront à la distribution lors de notre Journée de l'Arbre le 25 novembre 2023. Passez nous voir !

Source : www.environnement.wallonie.be/semaine-arbre.



CHUTES DUES AUX MAUVAISES CONDITIONS ATMOSPHERIQUES

L'émerveillement du paysage des premières gelées hivernales peut vite tourner au cauchemar si, une fois dans le tableau, vous glissez sur la chaussée glacée

S'il est peu souhaitable, ce cauchemar peut pourtant être bien réel.

Les conditions climatiques (et particulièrement les épisodes de verglas) contribuent à accentuer le nombre de blessures par chute.

Et en matière d'accident, la preuve est un élément capital.

Nous vous invitons dès lors à prendre connaissance des éléments repris ci-dessous.

Lors de toute éventuelle déclaration de sinistre, il appartient à la victime de prendre les dispositions suivantes lors d'une chute sur sol glissant (trottoirs, parking non dégagés, etc.) :

- vérifier la présence de témoin non apparenté et prendre ses coordonnées ;
- préciser l'heure et le lieu exact de la chute (adresse, n° de la maison devant laquelle la chute s'est produite, nom des propriétaires, etc.)
- prendre des photos des lieux
- porter plainte auprès des services de police (en l'absence de témoin)
- transmettre ces documents dès que possible auprès de sa compagnie d'assurance et/ou de la Ville

Ces éléments seront capitaux dans la prise de position.

Par ailleurs, nous vous rappelons qu'il appartient à chacun de dégager son trottoir sous peine de voir sa responsabilité engagée.

L'effort de chacun, l'affaire de tous !



Les intempéries augmentent le risque d'accident.

Des précautions simples et une conduite adaptée s'imposent.

Brouillard à couper au couteau ou épais manteau de neige... Si l'on ne peut rester chez soi, la prudence exige d'adapter son comportement aux conditions climatiques.

Bien équipée, l'automobile a besoin, face aux intempéries hivernales, d'un pilote qui adapte sa conduite aux conditions de circulation. Adapter sa vitesse, c'est garder le contrôle !

Sachant que les mauvaises conditions atmosphériques qui peuvent perturber la circulation sont habituellement annoncées bien à l'avance via les médias, ce qui permet aux travailleurs de prendre les précautions nécessaires, l'élément d'imprévisibilité est souvent sujet à discussion.

Prendre conscience de sa sécurité et préserver celle des autres sont les attitudes essentielles. L'effort de chacun, l'affaire de tous !



L'épandage hivernal de sels de déneigement est pratique courante pour assurer la sécurité des automobilistes et des piétons, tout en essayant de diminuer les répercussions environnementales.

Malheureusement, malgré toutes les précautions prises par les services communaux, il arrive de constater des projections de sel au-delà de la voirie, soit sur les bas-côtés, voire même les propriétés privées.

Les plantes et/ou arbustes appartenant aux particuliers sont alors soumis aux agressions du salage ce qui n'est pas sans incidence sur leur croissance.

Nous vous conseillons donc vivement de prendre les mesures nécessaires afin de protéger vos plantations contre ce sel.

Pour ce faire, plusieurs moyens peuvent être utilisés :

- buttage, fabriqué à l'aide de paille, de feuilles mortes, de terreau ou de terre
- bâche en plastique transparent tendue par des piquets
- ou autres produits vendus dans des quincailleries ou des jardineries (toiles géotextiles, jute, plastiques « à bulles », etc...);



LA "FÉDÉRATION NATIONALE DES COMBATTANTS", FNC-Section de Hannut, remercie les familles des victimes de la 2^e Guerre Mondiale pour les informations et documents reçus lors de la réunion tenue le 14 octobre 2023 suite à l'appel lancé dans le bulletin Hannut Actu n° 163 de septembre 2023.

PLACE
AUX

enfants

RETRO
SPECTIVE
2023

Le 21 octobre dernier, 77 enfants se sont plongés dans l'univers de la journée « Place aux enfants ». Cet événement les a invités à mieux comprendre la société dans laquelle ils évoluent et le rôle qu'ils ont à y jouer.

D'apprenti policier, pompier, palefrenier, architecte, opticien, minéralogiste, maître chocolatier et biscuitier, bourgmestre, esthéticienne, brasseur, pizzaiolo, boulanger... jusqu'à celui d'animateur radio, les enfants ont eu l'opportunité d'une immersion ludique au cœur des divers métiers qui font la richesse du territoire hannutois.

Cette journée n'aurait pas pu voir le jour sans nos précieux hôtes d'un jour, toujours aussi nombreux. Ils ont ouvert les portes de leurs lieux de travail et de leurs ateliers, offrant ainsi une expérience adulte concrète et éveillant l'enfant à un aspect essentiel de la citoyenneté.

N'oublions pas non plus nos dévoués accompagnateurs, issus de l'administration communale et de la section "éducation" du Collège Sainte-Croix Notre-Dame. Ils ont non seulement encadré les enfants, mais les ont aussi encouragés et motivés tout au long de cette journée de découvertes.

Bref, une journée citoyenne importante, riche et surtout...amusante !



Goûter des pensionnés



Le Service des Affaires sociales de la Ville de Hannut vous invite à son traditionnel Goûter chantant.

Pour cette édition, nous vous donnons rendez-vous le jeudi 23 novembre prochain dès 14h00 à la salle le « Mic-Mac », à Cras-Avernas. Au programme : des animations musicales avec une chorale qui se produira sur scène, mais également l'occasion de se retrouver autour d'un goûter. Le tout dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

Un service de transport gratuit sera organisé sur demande, si vous ne savez pas vous rendre à la salle.

Afin de permettre à chacun d'assister au Goûter chanter, les réservations sont obligatoires.

Pour vous inscrire, veuillez téléphoner au 019/630.512

Marché de Noël à Düsseldorf 14/12 2023

Le jeudi 14 décembre 2023, le service du Troisième Age propose une journée au Marché de Noël de Düsseldorf. Au programme, une visite du Marché de Noël où vous pourrez vous rendre dans des boutiques de souvenirs pour y dénicher les perles rares et préparer les fêtes à l'avance. L'occasion également de se rendre dans les nombreuses échoppes proposant les mets locaux des fêtes ou de boire un vin chaud. Sur le retour, un arrêt est prévu à « La Crémaillère » à Jalhay pour y déguster un repas 4 services.

Planning de la journée

- 8h30 : départ parking Administration Communale.
- 11h00 : arrivée à Düsseldorf et découverte libre du marché de Noël, des boutiques de souvenirs,...
- 18h30 : Repas du soir 4 services à « La Crémaillère » à Jalhay.
- 20h30 : Départ de Jalhay

Prix de la journée

65,00 €

N'attendez pas pour réserver, le nombre de places est limité. Attention, les inscriptions seront effectives lors du paiement.

Réservations auprès du service du Troisième Age au 019/63.05.12.

Rappel du Règlement Général de Police



Le saviez-vous ?!

Lorsque vous organisez un événement ou que vous possédez un commerce/restaurant, en règle générale, vous souhaitez apposer l'affiche de ce dernier pour en faire sa promotion. Saviez-vous cependant que l'affichage est régi par un article du Règlement Général de Police ?

Extrait de l'article 75 du RGP

75.1 Sans autorisation écrite et préalable du Bourgmestre, sauf dans le cas où la loi en a ordonné autrement, il est défendu, d'apposer ou de faire apposer des affiches ou placards, de pendre ou de faire suspendre des banderoles, fils ou câbles ou appareils quelconques en aucun endroit de la voie publique en ce et y compris le mobilier urbain, les panneaux de signalisation, ...

75.2 Par dérogation, les affiches annonçant des réunions, conférences, meetings, spectacles, bals, concerts ou autres divertissements, peuvent être placées sur les murs ou portes des locaux où se tiennent ces réunions, ainsi que dans les vitrines des magasins. Il en est de même des affiches relatives aux ventes publiques qui peuvent être placées sur les murs ou portes du local où la vente doit avoir lieu et des avis de vente ou de location d'immeubles qui peuvent être apposés sur les murs ou portes des locaux mis en vente ou en location.

75.3 Il est interdit de salir, recouvrir, abîmer, dégrader ou altérer les affiches ou les autocollants posés sur le domaine public, à l'exception des services habilités à cette fin.

75.4 L'amende administrative est due par les organisateurs de la manifestation ou, à défaut, par l'éditeur responsable ou, à défaut, par celui qui appose l'affiche.

Une question ? Vous pouvez vous adresser à l'agent constatateur : 019/63.05.18

Novembre/décembre 2023



ALZHEIMER CAFÉ

C'EST QUOI ?
Un lieu pour toutes personnes concernées ou intéressées par la thématique de la maladie d'Alzheimer et démences apparentées, pour se rencontrer et échanger sur cette thématique.

QUAND ?
Chaque 4ème mercredi du mois de 14h00 à 16h00

OÙ ?
Salle « Oger Charlier »,
rue de la Croise 5 à Villers-le-Peuplier (4280 Hannut)

Ouvert à tous ! C'est GRATUIT!

Pour tout renseignement :
Pierre Mottet au 019/51.93.88 ou pcs@hannut.be



SAMEDI 25 NOV. 2023

JOURNÉE DE L'ARBRE
A la Bibliothèque communale de 9h à 13h
Entrée libre

- BOMBES À GRAINES
- DÉMONSTRATION DE COMPOSTAGE
- SÉLECTION D'OUVRAGES
- COIN JEUX LIBRE
- STAND HERRISSON
- DISTRIBUTION GRATUITE DE PLANTS

Avec la présence des Guides Compositeurs-Pailleurs, du PCDN, de Natagora



HANNUT
Marché couvert

Vendredi 1^{er} décembre • 17h00 > 22h00
Samedi 2 décembre • 10h00 > 22h00
Dimanche 3 décembre • 10h00 > 19h00

Marché de Noël

Le plus grand Marché de Noël - en intérieur - de Belgique

- 144 stands artisanaux en salle (chauffée)
- 61 stands de dégustations dans 2 chapiteaux (chauffés)
- 18 Foodtrucks en extérieur

11^{ème} édition
Entrée gratuite

INFOS tourisme@hannut.be | https://marchedenoel-hannut.wikite.be | 019/63.05.22



h Mission zéro déchet !

Atelier alimentation
Décryptage d'étiquettes alimentaires

Décryptage d'étiquettes alimentaires afin de repérer les aliments les plus durables (Origine des produits, ingrédients, labels, mentions trompeuses, dates de péremption, valeurs nutritionnelles, ...)

Pour toute personne intéressée

Mardi 5 décembre de 19h à 21h
Salle Jean Renard
(rue de Landen 23, 4280 Hannut)

Inscription obligatoire :
pcs@hannut.be
019/51 93 88 ou 019/51 93 86
Places limitées

18/11

BAL DU BOURGMESTRE

Marché couvert à partir de 21h - Infos : 019/51 93 51

20/11

COURS DE CUISINE

Vie féminine - Inscriptions : 0494/93 48 66

22/11

ACTIVITÉ EN FAMILLE, SPÉCIALE JEU

De 15h à 16h30 - Activité en famille, spéciale Jeu - Bibliothèque

Réservation indispensable au 019/51.23.16

22-24/11

VIRTUAL SHOPPING DAYS

Bons à gagner chez les commerçants participants.

Plus d'infos sur virtualshoppingdays.be

25/11

JOURNÉE DE L'ARBRE

De 9h à 13h - Bibliothèque

26/11

REPAIR CAFÉ

De 14h à 16h - Salle Jean Renard - Administration communale

27/11

14-12 EXPO DES PETITS CARRÉS DU CENTRE CULTUREL

Info : info@centreculturelhannut.be

09-10/12

BROCANTE DU HANNUT BASKET CLUB

De 9h à 18h - Marché couvert

13/12

IL ÉTAIT UNE HISTOIRE

Pour les 4 - 7ans - 15h - Bibliothèque

15/12

MARCHE AUX FLAMBEAUX

A partir de 17h30 - Ecole de Thisnes - 019/51 30 83

16/12

DÉGUSTATION DE NOËL

A partir de 17h30 - Ecole de Merdorp - 081/85 61 11

20/12

IL ÉTAIT UNE HISTOIRE

Pour les 6 mois - 3 ans - 16h - Bibliothèque

20/12

MARCHÉ DE NOËL

A partir de 17h - Ecole de Grand-Hallet - 019/63 36 18

21/12

DÉGUSTATION DE NOËL

A partir de 17h - Ecole de Lens-Saint-Remy - 019/51 31 23

22/12

PETIT DÉJEUNER DE NOËL

A partir du 8h -Ecole d'Avernas-le-Bauduin - 019/51 30 82